

Les Causses







Le Mont Lozère











Le Parc national des Cévennes : une biodiversité exceptionnelle

Flore: 11 000 espèces (dont 2 300 végétaux supérieurs)

Faune: 2 410

espèces

200 <u>habitats</u> dont 30 d'intér<mark>êt</mark> communautaire

50 % du patrimoine biologique français sur 0,5 du territoire national



Une très grande diversité culturelle, architecturale et paysagère

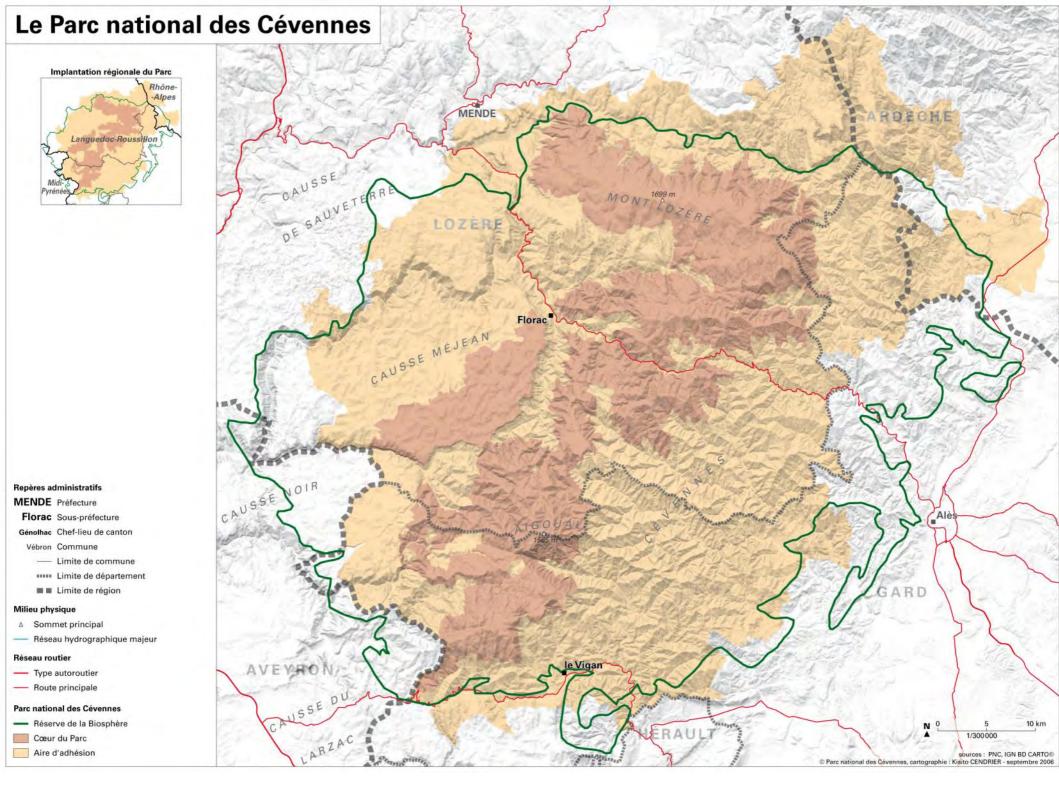


Des paysages « culturels évolutifs »

















Evolutions

Zones expérimentales se propagent

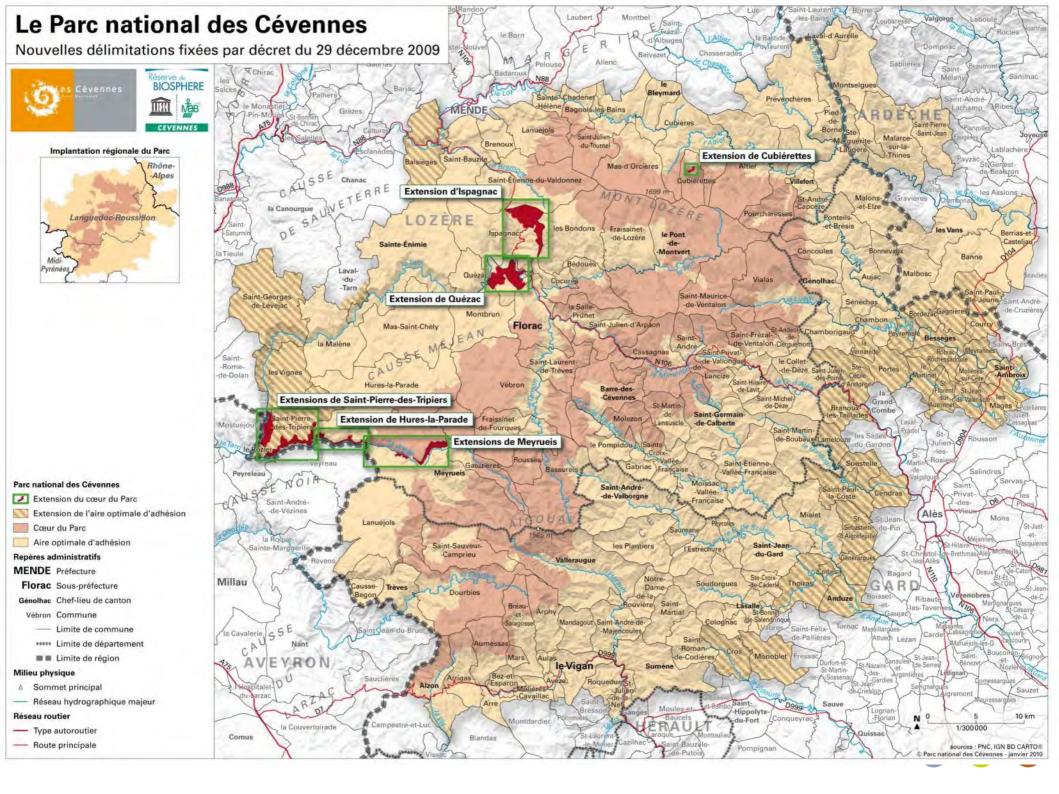
- > Transfert d'expériences
- > Création de nouveaux projets de territoire (agenda 21 ruraux,...)

Evolution des Parcs nationaux

- > Loi giran de 2006
- > Décret d'application de 2009
- > Elaboration de la charte du Parc national des Cévennes 2009/2013

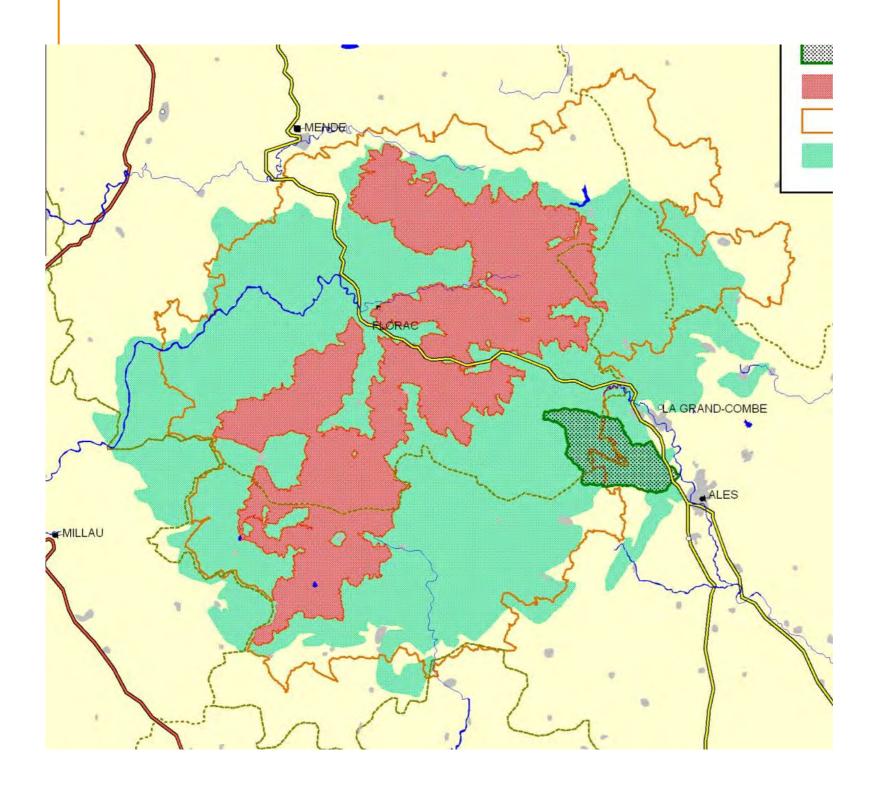
Résultats

- > Un projet de territoire unique (projet de l'établissement, de la réserve et du territoire.
- > Un gestionnaire unique
- > Des cultures qui se fusionnent
- > Une mobilisation et une appropriation à l'échelle de la Réserve de Biosphère.









Historique

- Création du parc national des Cévennes en 1970
- Reconnaissance de la réserve de Biosphère en 1985
- Recherche et accompagnement des territoires expérimentaux à partir de 1989
- Appropriation du concept M.A.B sur ces territoires (1989/1992)
 - > Valorisation
 - > Mobilisation
 - > Construction d'un nouvel avenir
 - > Définition d'un projet de territoire
- Vie des projets de territoire depuis 1992
 - > Nouvelle dynamique
 - > Nouvel espoir